



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E133069

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/07/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/02/2018
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 423510627

Siret : 423 510 627 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8013962

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4776198304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4776198304

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/04/2024

Raison sociale : ABITIBI MAINTENANCE

9 RUE DE L'AQUEDUC
ZAC DE CHARPENAY
69210 LENTILLY

Téléphone : 04 74 72 18 00

Portable :

Site Internet : www.abitibi.fr

E-mail : travaux@abitibi.fr

Responsabilité légale :

SIFFERT STEPHANE PRÉSIDENT

Fax : 04 74 72 18 01

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5111 | Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE | 21/03/2023 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 21/03/2023 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 30/11/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 30/11/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.